

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2010056

Signataire : SL

OBJET : Détermination des acomptes sur subventions aux associations, établissements publics et syndicats intercommunaux, dans l'attente du vote du budget primitif 2011

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu les conventions avec le Club Municipal d'Aubervilliers Omnisports, le Cyclisme Municipal d'Aubervilliers 93, le Football Club Municipal d'Aubervilliers, le C M Aubervilliers Escrime, l'Association Sportive de la Jeunesse d'Aubervilliers, l'association Aubervacances-Loisirs, l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers, le Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers, l'association les Seniors d'Aubervilliers, le Théâtre de la Commune, le Cinéma le Studio, le Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel, le théâtre équestre Zingaro, l'association Accordéon Club d'Aubervilliers et les Laboratoires d'Aubervilliers,

Vu la convention entre la ville d'Aubervilliers et la Bourse de travail,

Vu la convention fixant les relations de coopération avec l'association "comité des oeuvres sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers",

Considérant que dans l'attente du vote du budget primitif, il convient de permettre aux associations, établissements publics et syndicats intercommunaux, ci-dessus désignés, de fonctionner normalement,

Vu le budget de l'exercice 2010,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à verser, dans l'attente du vote du budget primitif 2011, les acomptes suivants aux associations, établissements publics et syndicats intercommunaux ci-dessous, sur leur subvention au titre de l'exercice 2011 :

Association Accordéon Club d'Aubervilliers	306	6574	33	ACCORDEO	4 000
Association Aubervacances-Loisirs	400	6574	421	AUBERVAC	483 394
Bourse du Travail	306	6574	90	BOURSE	21 000
Caisse des Ecoles	400	657361	423	CAISECOL	203 000
Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel	705	6574	312	CAPA	48 906
C.C.A.S	500	657362	520	CCAS	319 000
Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers	801	6574	023	CICA	200 000
CMA Cyclisme	400	6574	40	CMACYCLE	26 750
CMA Escrime	400	6574	40	CMAESCRI	24 600
CMA Football	400	6574	40	CMAFOOT	70 000
Club Municipal d'Aubervilliers Omnisports	400	6574	40	CMAOMNI	132 000
Association Sportive de la Jeunesse d'Aubervilliers	400	6574	40	ASJA	22 500
Indans 's Cité	401	6574	40	INDANSCI	7 500
Association "comité des oeuvres sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers"	602	6574	020	COS	134 233
Conservatoire à rayonnement régional	705	6554	311	CNR	600 000
Les Laboratoires d'Aubervilliers	705	6574	33	LABOAUBE	20 000
Cinéma Le Studio	705	6574	314	LESTUDIO	60 467
Association les Seniors d'Aubervilliers	500	6574	61	OFFRETRA	46 666
Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers	400	6574	422	OMJA	820 133
Festival villes des Musiques du monde	705	6574	33	VDMD	55 350
Théâtre de la Commune	705	6574	313	THEACOMM	245 624
ZINGARO	705	6574	313	ZINGARO	18 345

Reçu en Préfecture le :24.12.2010

Le Maire

Publié le :23.12.2010

Certifié exécutoire le :24.12.2010

J.SALVATOR

Pour le Maire

L'adjoint délégué

